

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 4 JUIN 2019



Date de convocation : le 27 mai 2019

Le Bureau syndical du syndicat mixte de production et de distribution d'eau potable de la région de Caen, Eau du bassin caennais, s'est réuni à l'hémicycle de la Communauté urbaine Caen la mer, sous la présidence de Monsieur Daniel FRANCOISE.

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de membres présents : 23

Nombre de votants : 24 (23 pour la compétence distribution)

Étaient présents :

M. Marcel AUDE, M. Didier BERTHELOT, M. Michel BOSSUYT, M. Christian CHARDON, M. Xavier DOSSEUR, M. Gilles DUMENIL, M. Claude FOUCHER, M. Daniel FRANÇOISE, M. Guy GONDOUIN, M. Jean-Marie GUILLEMIN, M. Bernard JOURDAIN, M. Nicolas JOYAU, M. Jean-Claude LECLÈRE, Mme Janine LETOURNEUR, Philippe MARIE, Mme Véronique MASSON, M. Laurent MATA, Mme Lydie PRIEUR, M. Serge RICCI, M. Daniel RODON, M. Alain THEVENIAUD, M. Daniel THOMASSE, M. Jacky ZANOVELLO

Excusés ayant donné pouvoir : M. Sèngded CHANTHAPANYA ayant donné pouvoir à M. AUDE Marcel

Excusés :

M. Alain ARTISON, Mme Brigitte BARILLON, M. Claude BOSSARD, M. Martial BORDAIS, Mme Stéphanie CALMÉ-GUILLOU, M. Amand CHOQUET, M. Alain COLOMBE, M. Michel COLOMBEL, M. Joël COTREL, M. Dominique DUVAL, M. Jean-Paul FANET, Mme Sandrine FOSSE, M. Jean-Michel GODET, M. Jean-Louis GREFFIN, M. Bruno HITIER, M. François LIBEAU, M. Francis NICAISE, M. François-Xavier PALAO, Mme Emilie ROCHEFORT, M. Alain TRANCHIDO

Le Bureau syndical désigne M. Nicolas JOYAU comme secrétaire de séance.

– **Communication du Président**

– **Quorum**

Le quorum est atteint avec 23 participants

– **Approbation du compte rendu sommaire du bureau syndical du 19 mars 2019**

Le compte rendu est approuvé

BS-19-02-01 - MISE EN ŒUVRE DES PERIMETRES DE PROTECTION DES SOURCES DE MOULINES – STRATEGIE D'ACQUISITION FONCIERE

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré, valide la stratégie d'acquisition foncière d'Eau du Bassin Caennais pour mettre en œuvre les périmètres de protection des sources de Moulines ;

Le Bureau syndical autorise le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération

BS- 19-02-02 DISTRIBUTION D'EAU POTABLE – HEROUVILLE SAINT CLAIR – SECTEUR RUE ABBE ALIX, RUE EUGENE QUESNEL – RESTRUCTURATION DES CONDUITES DE DISTRIBUTION – ADOPTION DU PROGRAMME – CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le programme de restructuration du réseau et des branchements d'eau potable sur 850 mètres pour un montant global de 330 000 € HT,

Le Bureau syndical décide de confier à la Communauté Urbaine de Caen la mer la maîtrise d'ouvrage pour la restructuration du réseau d'eau potable du secteur Abbé Alix et Eugène Quesnel, pour un montant de 330 000 € HT, en précisant que la charge totale financière de l'opération est répartie comme suit :

pour le syndicat Eau du Bassin Caennais à hauteur de 330 000 € HT : pour la restructuration du réseau de distribution et des branchements d'eau potable,

pour la restructuration du réseau et des branchements d'eaux usées ainsi que du réseau eaux pluviales : 616 000 € HT à la charge de Caen la Mer.

Le Bureau syndical sollicite l'Agence de l'Eau Seine Normandie ou tout autre organisme pour subventionner cette opération au plus fort taux et autorise le Président ou son représentant à signer la convention, précisant les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la Communauté urbaine Caen la Mer, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

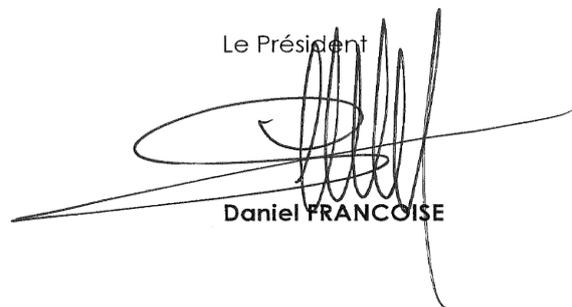
Questions diverses :

Les membres du Bureau syndical sont informés de la mise en place du processus de dématérialisation des envois des convocations, aux séances du comité syndical, bureau syndical, collèges territoriaux de l'eau et commission.

Ils sont invités à remplir une attestation d'adhésion, s'ils le souhaitent.

La séance est levée à 18h30.

Ces délibérations sont consultables, sur demande, auprès de la Direction du cycle de l'eau, pendant les horaires d'ouverture.

Le Président

Daniel FRANCOISE

Affichage 18/06/2019

Diffusé : aux membres du Syndicat pour affichage 18/06/2019